

## Forum et loi scolaire

### Quand Harmos parle d'intégration...

Le 26 septembre dernier, s'est déroulé le Forum Harmos intitulé :

Vers une école plus inclusive, des intentions aux actes.

On y a beaucoup évoqué la question du handicap.

Il est intéressant de se pencher sur l'évolution de cette notion comme l'a fait M. Jean-Louis Korpès, et d'apprendre notamment que le sens du mot handicap a bien changé depuis les années 1600. A l'origine le mot évoque un tirage au sort, "la main dans un chapeau", le handicap est alors un choix du hasard.

En 1800, dans le milieu sportif, celui qui est considéré comme particulièrement doué par ses pairs, est affublé d'une contrainte, d'un handicap, afin de mettre tous les joueurs sur le même pied d'égalité. Le terme de handicap a alors une connotation positive. 150 ans plus tard, il marque au contraire un désavantage social: celui qui est handicapé est différent et ne peut faire comme les autres.

La société cherche alors à prendre en compte ces différences en créant des espaces "extraordinaires". Les handicapés sont catégorisés et stigmatisés.

Actuellement le défi de la société est de réussir à adapter l'environnement social afin d'inclure chaque individu.

Pour Philippe Meirieu, autre intervenant du forum, l'inclusion est le creuset de l'école, lieu où les personnes sont côte à côte indépendamment de leur origine socio- économique : Entrer dans l'école, c'est apprendre par l'intelligence à vivre ensemble.

Le professeur souligne également qu'une des obligations de l'école est de gérer les flux d'élèves : Afin d'organiser les classes, il faut trouver des critères de sélection; il s'agit de mettre l'élève dans la bonne boîte. Si cette classification est nécessaire pour l'organisation de notre école, elle ne doit en aucun cas être considérée comme acquise et être régulièrement remise en question.

Le système de masse oblige donc à étiqueter les gens et à les affecter en fonction de leurs besoins. Mais qu'est-ce que le besoin, s'interroge Philippe Meirieu?

Et qu'est-ce, dès lors, que le handicap?

Dans le langage courant, lorsque l'on pense handicap, ce qui vient à l'esprit en premier est une difficulté physique ou un problème mental.

#### Sommaire

Forum et Loi scolaire :  
Quand Harmos parle  
d'intégration 1-2

AROLE 3

Dernières nouvelles 4

#### Agenda

**Assemblée générale  
du SER**  
Samedi 21 novembre 09

**Assemblée générale de  
la SPV**  
**Harmos nouvelle  
Loi scolaire**  
Mercredi 9 décembre 09  
Lausanne

**Assemblée générale de  
l'AVMP**  
Mercredi 5 mai 2010  
Lausanne

#### [www.avmp.ch](http://www.avmp.ch)

Notre site internet vous  
renseigne en permanence  
sur l'actualité. Vous  
pouvez également vous  
abonner à notre lettre  
d'informations  
électronique

**Dès maintenant,  
retrouvez tous les  
numéros du journal  
Prim' depuis sa  
création sur le site  
internet de l'AVMP !**

Si l'on s'en réfère au dictionnaire, le handicap est un "désavantage quelconque, une infirmité qui met quelqu'un en état d'infériorité"

En état d'infériorité par rapport à qui? Y'a-t-il des degrés de handicap? Cela le dictionnaire ne le précise pas.

En comparant cette définition avec les exigences scolaires, un "désavantage quelconque" devrait également inclure un climat familial peu porté sur l'école et l'éducation en général, un passé traumatisant, etc...

Quels vont donc être les enfants reconnus comme handicapés et donc bénéficiaire d'aide particulière qui puisse leur permettre de réussir leur scolarité?

Qui a le plus de chance de réussir scolairement et professionnellement? L'enfant diagnostiqué handicapé ou celui qui n'a jamais ni vu de livres ni tenu un crayon avant son entrée à l'école?

Ces deux situations sont certes peu comparables, mais là où le premier va certainement et heureusement bénéficier de mesures spéciales, le deuxième peut générer bien plus de soucis aux enseignant-e-s.

Certains handicaps visibles au premier coup d'oeil sont déclarés bien avant l'entrée à l'école. D'autres vont devoir être repérés au cycle initial et c'est en général dans ces situations que l'aide sera plus compliquée à obtenir.

Le document de travail Harmos le dit bien : "les difficultés rencontrées par les élèves en cours de scolarité découlent tout autant de problèmes d'ordre éducatif et affectif ou de désavantages subis en terme d'appartenance socio-économique que de troubles d'ordre intellectuel ou médical".

Intégrons donc... oui, mais comment? Il serait, comme le souligne Philippe Meirieu très dangereux d'avoir des discours généreux mais de conduire des pratiques médiocres... Rien de tel pour démotiver tous les partenaires!

C'est donc un vaste chantier qui nous attend où l'institution devra prendre toutes ses responsabilités.

Du côté des enseignants il s'agit de trouver confiance et reconnaissance du travail de chacun par la mise à disposition de périodes de décharge, par l'intervention de personnes spécialisées ou encore la création d'un espace relais lorsque la situation devient difficile à gérer... Que le champ d'action des enseignant-e-s ne se limite pas aux handicaps physiques ou mentaux, mais que l'on réfléchisse aussi aux enfants qui posent actuellement le plus de difficultés et pour lesquels les enseignant-e-s restent souvent impuissants : ceux qui ont des graves problèmes comportementaux.

Du point de vue des élèves il convient que puissent être aménagés des espaces afin que ceux-ci soient accueillis dans de bonnes conditions et qu'ils trouvent du personnel formé pour répondre à leurs besoins.

Il est demandé aux enseignant-e-s de travailler sur l'équité, d'intégrer tous les enfants... C'est une tâche difficile que nous ne pouvons mener seul...

Par ailleurs, la vie ne s'arrête pas à l'issue de l'école obligatoire : le patronant était un grand absent au forum du 26 septembre, comme l'a relevé un participant à la table ronde

Vers une école plus inclusive, des intentions aux actes... voilà bien un acte et un rendez-vous manqué par ce dernier!

Alice Conod / Elisabeth Tésar

L'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (JM.AROLE) est active depuis vingt-cinq ans dans le domaine de la promotion de la lecture et de la littérature pour la jeunesse en Suisse romande. JM.AROLE se consacre à l'encouragement de la lecture en proposant, entre autres, des activités de terrain destinées aux enfants.

Depuis la rentrée 2009, JM.AROLE est un partenaire de la DGEO du canton de Vaud pour soutenir le travail des enseignants vaudois dans le cadre de l'apprentissage de la lecture. La direction pédagogique a validé les outils de promotion de la lecture présentés ci-après et qui peuvent être sollicités par les enseignants vaudois auprès de l'association. Des financements sont prévus pour permettre aux enseignants intéressés de mobiliser ces projets.

## **Jeunesse et Médias.AROLE (JM.AROLE),**

### **Une association engagée dans le domaine de la promotion de la lecture**

#### **La Ribambelle et le Virus - Lecture**

La Ribambelle : six personnages amusants en tissu avec une grande poche contiennent trente-cinq albums pour enfants (niveau CIN) récents de genres et de styles variés. Ce matériel, accompagné d'un cahier de bord de l'enseignant, du livre d'or à l'intention des enfants et de l'enseignant et d'un dossier « La Ribambelle », permet un travail d'animation approfondi autour de la lecture.

Le Virus - Lecture : Trois sacs à dos contiennent trente-cinq livres récents pour les catégories d'âges concernées (CYP - CYT), de genres et de styles variés. Ce matériel, accompagné d'un cahier de bord de l'enseignant et d'un dossier Virus - Lecture, permet un travail d'animation approfondi autour de la lecture. Avec la Ribambelle et le Virus - Lecture, il s'agit par exemple d'inventer avec les enfants une animation pour passer le projet d'une classe à l'autre. Ainsi, les enfants deviennent eux-mêmes des prescripteurs de culture.

#### **Expositions itinérantes**

Entre les pages : l'exposition présente 10 images originales au format 65/100cm sur le thème « Entre les pages » réalisées par cinq illustrateurs romands de livres pour enfants : Albertine, Catherine Louis, Nicolas Robel, Irène Schoch et Anne Wilsdorf.

Des films courts montrant les illustrateurs en train de créer les images imaginées pour l'exposition peuvent être visionnés sur des lecteurs DVD portables fournis avec l'exposition. Une belle occasion d'explorer le monde des albums pour la jeunesse à travers la création romande et de découvrir un des métiers du livre !

**Lectures des Mondes** : l'exposition présente cinq témoignages filmés de migrants du Mali, du Gabon, du Viêt-Nam, du Kurdistan irakien et du Pérou qui racontent des souvenirs d'enfance. En écho à ces témoignages, le visiteur découvrira de nombreux livres pour la jeunesse (contes, albums, romans, documentaires, BD) autour du thème de la découverte culturelle. Le voyage à la rencontre de l'Autre emprunte différents chemins, entre le réel et la fiction.

#### **La Nuit du conte en Suisse**

Traditionnellement, la Nuit du conte en Suisse se déroule le deuxième vendredi du mois de novembre dans tout le pays. En Romandie, chaque année, plus de 70 lieux (classe d'école, bibliothèque, salle des fêtes, fromagerie, ...) participent à cet événement.

Une belle occasion d'impliquer les enfants dans une activité culturelle qui mobilise toute la Suisse autour des histoires et de l'imaginaire !



Editeur: Comité AVMP,  
c/o SPV,  
ch.des Allinges 2  
1006 Lausanne

Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP  
Association vaudoise  
des maîtres et  
maîtresses de classes  
primaires

**J.A.B**

**1000 Lausanne 1**

Retour : AVMP c/o SPV  
ch.des Allinges 2  
1006 Lausanne

### Le Prix Enfantaisie

Le Prix Enfantaisie propose aux enfants de Suisse romande de devenir membre d'un jury littéraire qui vote pour attribuer un prix remis officiellement aux auteurs chaque année en avril au Salon du livre de Genève.

Une façon intéressante d'explorer le monde des livres en sollicitant l'avis des jeunes lecteurs et en participant à un événement romand !

### Animations, formations et visite d'auteurs

Les animateurs de JM.AROLE accompagnent les projets et les présentent aux enseignants. De plus, ils peuvent être sollicités pour des rencontres autour du livre avec les enfants.

JM.AROLE est également un partenaire pour ceux qui souhaitent inviter un créateur (auteur ou illustrateur) à rencontrer les enfants.

De nombreuses informations concernant nos activités ainsi que le catalogue des animations peuvent être consultés sur le site Internet : [www.jm-arole.ch](http://www.jm-arole.ch).

### Contact

Jeunesse et Médias.AROLE

Tél. : 021 311 52 20

Courriel : [arole@freesurf.ch](mailto:arole@freesurf.ch)

### Sondage :

#### Récréation de l'après-midi

Le mois passé vous avez été interrogé-es sur la nécessité de maintenir ou pas une récréation l'après-midi.

Un grand merci pour les nombreuses réponses qui nous sont parvenues, nous permettant ainsi d'avoir une position représentative des membres de l'AVMP.

Les résultats indiquent qu'à une forte majorité vous ne trouvez pas cette pause pertinente lorsque l'après-midi dure deux périodes. La plupart d'entre vous l'ont d'ailleurs déjà supprimée.

La principale raison invoquée est la perte de temps due notamment à l'habillage des enfants, surtout en hiver.

### Subsides ACM

Le comité de l'AVMACT (maîtresses en activités créatrices sur textiles) nous informe que les subsides ACM/ACT ont augmentés en ce début d'année.

N'hésitez pas à le rappeler à votre direction si vous n'en avez pas bénéficié.

La décision finale lui appartient, mais souvent les montants ACM/ACT alloués ne sont pas entièrement utilisés, alors, négociez!

**CYP1 : 23.- frs par élève et par année**

**CYP2 : 28.75 frs par élève et par année**